

---  
Communauté de Communes  
Loire et Semène

---  
Secrétariat Général

---  
43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre et le neuf juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

### Étaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, M. ARNAUD, M. VALEYRE, Mme TEYSSIER, Mme GOMEZ
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme BONNEFOY, Mme PRADIER
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. SALGADO, M. DUFAURE, Mme GINET, DE CITRES, Mme TARERAT
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. RIVET, Mme BENABDESLAM
Commune de PONT SALOMON :	M. DURIEUX, M. MARCEAU,
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	Mme SANDRON (à partir du point 3),
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. BOMPUIS,

### Étaient excusés représentés :

Mme JOLIVET : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Commune de Saint Didier en Velay : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
Mme ADJERIOU : Commune de Pont Salomon : Pouvoir donné à M. MARCEAU  
M. MARCON : Commune de La Séauve sur Semène : Pouvoir donné à Mme SANDRON  
Mme ROYON : Commune de Saint Victor Malescours : Pouvoir donné à M. BOMPUIS

### Étaient excusés :

M. HAURY : Commune d'Aurec sur Loire  
Mme JANISSET : Commune d'Aurec sur Loire  
Mme VINSON : Commune de Saint Just Malmont

### Étaient absents :

M. BUGNAZET : Commune de Saint Just Malmont  
Mme VILLEVIEILLE : Commune de Saint Ferréol d'Auroure  
M. BLANCHARD : Commune de Saint Ferréol d'Auroure  
Mme SANDRON : Commune de La Séauve sur Semène (jusqu'au point 2)

## ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : François MARCEAU :  
➤ **UNANIMITE**
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 14 mai 2024 :  
➤ **UNANIMITE**
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales  
➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :  
➤ **UNANIMITE**
- 05 – Finances - Mutualisation : Budget annexe ZA Les Portes du Velay : Décision Modificative n°1 :  
➤ **UNANIMITE**
- 06 – Développement Economique : Pépinière du Viaduc à Pont Salomon : Mise en copropriété :  
➤ **UNANIMITE**
- 07 – Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Convention Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – OPAH :  
➤ **UNANIMITE**
- 08– Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade à Aurec sur Loire : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre :  
➤ **UNANIMITE**
- 09 – Cycle de l'Eau : Travaux d'Assainissement et d'Eau Potable : Lot n°1 : Avenant n°2 au marché de travaux :  
➤ **UNANIMITE**
- 10 – Cycle de l'Eau : Travaux d'Assainissement et d'Eau Potable : Lot n°2 : Avenant n°1 au marché de travaux :  
➤ **UNANIMITE**
- 11 – Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance : Commission Famille Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance : Désignation d'un membre :  
➤ **UNANIMITE**
- 12 – Culture - Patrimoine : Ecole de Musique Musica'LS : Désignation d'un membre:  
➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 16 juillet 2024 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

Frédéric GIRODET

